

Compte rendu de l'assemblée générale de la Fédération des Géomètres Francophones (FGF) Prague 9 octobre 2009

La FGF a réuni sa deuxième assemblée générale à l'Hôtel Diplomat, Prague (République Tchèque) les 8 et 9 octobre 2009.

L'ordre du jour de cette AG était le suivant :

- Ouverture de l'Assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Adhésion d'un nouveau membre : Togo
- Rapport d'activités de la FGF
- Rapport financier de la FGF
- Élection des membres du Bureau
- *Pause*
- Calendrier des réunions :
 - o Prochaine assemblée générale en 2011
 - o Rencontres lors d'autres manifestations nationales et internationales
- Débat sur les orientations et priorités de la FGF

Appel des adhérents :

- présents : Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc, Liban, Canada, Québec, Belgique (excusé pour l'AG avec mandat délivré à la délégation française), France, Lituanie, République Tchèque, Suisse.
- absents : Burkina Faso, Burundi, R.D. du Congo, Gabon, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tunisie, Roumanie.
- également présent : Togo, candidat à l'adhésion.

Le président Alain Gaudet note que le quorum est atteint, et précise que plusieurs pays sont absents du fait des difficultés liées à l'obtention des visas.

Il s'inquiète également de l'état du paiement des cotisations des adhérents présents; à la suite des précisions apportées par la trésorière, il apparaît que tous les adhérents sont à jour de leur cotisation, les retardataires s'en acquittant au cours de la séance.

Le président demande à l'assemblée si elle souhaite adopter le projet d'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

Le président fait alors part à l'assemblée générale du souhait du Togo d'adhérer à la FGF. Ce souhait est confirmé par M. Henri Nubukpo, Président de l'Ordre des Géomètres du Togo ; la demande est approuvée à l'unanimité. Toutefois, le Togo usera de son droit de vote à l'assemblée générale suivante.

Alain Gaudet lit ensuite son rapport moral (joint), qui est approuvé à l'unanimité.

Puis, Annick Jaton, en sa qualité de trésorière, présente son rapport financier à l'AG (également joint), en précisant que les comptes sont arrêtés au 6 octobre 2009, et n'intègrent qu'une partie des dépenses engagées pour l'assemblée générale. Elle ajoute qu'elle présentera des comptes plus complets après la clôture des comptes de l'AG. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le bureau sortant démissionne, et Alain Gaudet assure la présidence transitoire ; il supervise l'élection du nouveau bureau.

Sur sa proposition, l'assemblée générale décide de voter à bulletin secret pour sept noms (nombre maximum de membres du bureau admis par l'article 2 .7 des statuts). Tout bulletin comportant un autre nombre de noms sera considéré comme nul.

Sur appel du président, les onze candidatures suivantes sont enregistrées :

Mohamed RABAH (Algérie)
Francis GABELE (Belgique)
Roch BAH (Bénin)
Bernard PUEPI (Cameroun)
Emile KOKOH ADJOURMANY (Côte d'Ivoire)
François MAZUYER (France)
Sarkis FADOUS (Liban)
Mamadou CAMARA (Mali)
Aziz HILALI (Maroc)
Annick JATON (Québec)
Jean Paul MISEREZ (Suisse)

Le résultat du vote est le suivant :

Mohamed RABAH (Algérie) 11 voix

Francis GABELE (Belgique) 13 voix

Roch BAH (Bénin) 5 voix

Bernard PUEPI (Cameroun) 5 voix

Emile KOKOH ADJOU MANY (Côte d'Ivoire) 4 voix

François MAZUYER (France) 14 voix

Sarkis FADOUS (Liban) 11 voix

Mamadou CAMARA (Mali) 6 voix

Aziz HILALI (Maroc) 14 voix

Annick JATON (Québec) 15 voix

Jean Paul MISEREZ (Suisse) 7 voix

Sont donc élus au premier tour les candidats dont les noms sont en gras.

L'assemblée générale constate qu'aucun candidat africain n'est élu. Plusieurs délégations le regrettent, et il est décidé d'amender l'article 2.7 des statuts afin que le bureau compte 9 membres au maximum au lieu de sept, ce qui intégrerait deux candidats africains au bureau. Le président met la proposition d'amendement des statuts aux votes ; elle est adoptée à l'unanimité.

Un premier candidat est admis au bureau en la personne de M. CAMARA, mais l'assemblée générale doit départager MM. BAH et PUEPI, qui ont un nombre égal de voix.

Un deuxième tour est donc organisé pour départager ces deux candidats.

Le résultat est:

Roch BAH 10 voix élu

Bernard PUEPI 5 voix

Avec l'inclusion de **MM. BAH et CAMARA**, le nouveau bureau est ainsi constitué de neuf membres.

Le nouveau bureau de la FGF se réunit lors de la pause et annonce la distribution des tâches en son sein comme suit :

- François Mazuyer (France), président
- Aziz Hilali (Maroc), vice-président
- Annick Jaton (Canada), trésorière
- Mohamed Rabah (Algérie), secrétaire
- Sarkis Fadous (Liban), délégué pour les relations avec l'Union arabe des géomètres

- Roch Bah (Bénin), délégué pour la formation
- Jean-Paul Miserez (Suisse), délégué pour les communications
- Mamadou Camara (Mali), délégué pour les relations subsahariennes
- Francis Gabele (Belgique), délégué pour les relations avec la FIG

Puis l'assemblée générale discute du calendrier des réunions à venir, avec le souci de limiter les déplacements et les frais qui leur sont attachés.

Le Maroc propose de réunir la prochaine assemblée générale en 2011 à Marrakech avant la semaine de travail de la FIG ; cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est également convenu d'organiser une ou deux sessions francophones, et une réunion des délégués de la FGF, à l'occasion de la semaine de travail de la FIG à Sidney en 2010.

Il est également convenu d'organiser une réunion à l'occasion du prochain congrès de l'Ordre des Géomètres Experts qui doit se tenir à Marseille du 23 au 25 juin 2010.

La FGF profitera de toute autre manifestation pour favoriser la rencontre de ses membres.

Puis l'assemblée générale discute de la situation et de la politique générale de la FGF :

Daniel Roberge introduit le débat en se référant au courriel qu'il avait diffusé début 2009, dans lequel il exprimait ses craintes à l'égard de la FGF ; il déclare avoir reconsidéré son avis au vu de l'assemblée générale de Prague, de la participation et de la motivation des adhérents de la FGF.

D'autres points sont évoqués :

- difficulté d'obtention des visas et demande à la FGF de faciliter cette obtention ; la FGF a constamment émis les courriers nécessaires à cet effet, mais il est souligné que les personnes concernées doivent tenir compte des délais administratifs incompressibles
- nécessité de faire valoir l'importance de la profession de géomètres auprès des pouvoirs publics, en particulier en Afrique ; le compte rendu des travaux de Prague pourraient servir cet objectif
- nécessité de participer aux travaux de la FIG, en particulier la commission 7 et la Task Force à venir sur l'Afrique ; il est également envisagé d'organiser une Task Force spécifique de la FGF qui travaillerait de concert avec celle de la FIG.
- nécessité de faire circuler l'information entre les adhérents, y compris au sujet de réunions intergouvernementales qui pourraient traiter du foncier en Afrique.

Après ces échanges amicaux et fructueux, l'assemblée générale clôt ses travaux.